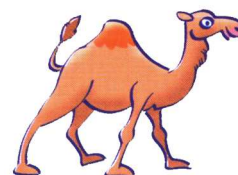


Décembre 2017



Le Petit Dromadaire N°229

Communiqué de la Mairie de Drom



Sommaire :

- Sainte Barbe
- Sapin collectif
- Cinéma
- Inscriptions listes électo-
rales
- Vœux de la municipalité
- Chéquier jeunes 01
- Coiffeuse itinérante
- PACS
- Cimetière
- Démarche « Zéro Pesticide »
- Scène ouverte Musikar
- Espace jeunes CA3B

Retrouvez-nous sur le
web : <http://www.drom.fr/>



La vente des cou-
ronnes du Sou
des Ecoles aura
lieu le vendredi
15 décembre à
partir de 18h.
Vous pourrez
aussi déguster
vin chaud et tar-
tines de fromage
fort.

Sainte Barbe



Comme chaque année, **les sapeurs-pompiers** célèbreront la Sainte Barbe et déposeront une gerbe **le samedi 9 décembre 2017 à 11 h 30** devant le monument aux morts.

Cette cérémonie sera suivie du tradi-
tionnel banquet des pompiers en
présence des anciens sapeurs du
corps communal.



Sapin collectif

Comme l'année dernière, un **sapin** a été installé près du chaudron à côté de la grange communale.

Le principe reste le même : **chaque habitant-e** pourra apporter sa touche personnelle pour décorer ce sapin : une boule, une guirlande, une pomme de pin, un cadeau....

Merci d'avance à tous pour votre contribution à cette **œuvre collec-
tive** !



Cinéma rural

Lundi 18 décembre 2017 à 19 h 30 au cinéma rural :

« Opération casse-noisette 2 »

Film d'animation américain de Cal Brunker, avec Jeff Dunham, Joe Pingue, Will Arnett ; sorti le 25 octobre 2017 ; durée 1 h 31)

Nos rongeurs préférés mènent la grande vie dans le sous-sol d'un magasin de noix, jusqu'au jour où une explosion vient détruire leur caverne d'Ali Baba... A la recherche d'un nouveau lieu de vie, Surly repère un magnifique parc qui serait idéal pour tous ! Problème : le maire de la ville souhaite transformer cet espace vert en parc d'attraction... Heureusement, Surly va pouvoir compter sur de nouveaux amis : des milliers de souris blanches expertes en kung-fu !

Entrée : 3 € (enfant – de 14 ans : 1,5 €)

Prochain film : Le 22 janvier 2018 à 20 h 15



Inscriptions sur les listes électorales / permanence mairie

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Dans votre mairie pendant les heures d'ouverture jusqu'au samedi 31 décembre 2017 inclus, en vous munissant :

- d'une **pièce d'identité** en cours de validité (carte d'identité, passeport)
- d'un **justificatif de domicile** : document de moins de trois mois prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune ou que vous y résidez depuis au moins six mois (par exemple des factures de téléphone ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...)

La mairie tiendra une permanence le samedi 30 décembre de 14 à 16 H.

Par courrier : adressez à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible en téléchargement. Le formulaire doit être accompagné impérativement d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il doit parvenir à la mairie au plus tard le 31 décembre 2017.

Si vous ne pouvez venir en mairie aux heures d'ouverture, veuillez contacter votre mairie au 04.74.30.47.48 ou par mail : mairie.drom@wanadoo.fr



Vœux 2017

Le maire et le conseil municipal
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux,
le samedi 6 janvier 2018 à 11 h
à la salle polyvalente.



Chéquier Jeunes 01

Afin de favoriser l'accès des jeunes de l'Ain aux pratiques et aux offres culturelles, sportives et de loisirs proposées dans le département et dans les communes de l'Ain, le Département a mis en place le « Chéquier jeunes 01 ».

Ce chéquier permet aux jeunes de 11 à 15 ans de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles ou sportives, de bons d'achat pour des livres... Il peut aussi servir à financer l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport. A ce jour, nous comptons 360 partenaires et ce sont environ 36000 jeunes qui seront concernés chaque année par ce nouveau dispositif.



Le chéquier jeunes 01 peut être commandé en ligne avant le 30 avril 2018, en vous munissant d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou extrait de livret de famille) et d'un justificatif de domicile. Il suffit de suivre le lien suivant : <https://www.ain.fr/solutions/chequier-jeunes-01/>

Le Chéquier jeunes est personnalisé et nominatif, donc la demande sera faite avec le prénom et nom du jeune !

Le Chéquier est utilisable de septembre 2017 au 31 août 2018.

La hotline dédiée au Chéquier jeunes 01 est là pour vous aider, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Tel : 03 87 78 78 21.

Coiffeuse itinérante

Vanessa BAL et son salon de coiffure itinérant seront présents à Drom sur le parking du presbytère les 12, 23 et 26 décembre.

Pour prendre rendez-vous avec Vanessa BAL afin de vous faire coiffer, il suffit de l'appeler au **06 76 82 63 91** ou bien venir directement prendre rendez-vous lors de son passage.



PACS : enregistrement en Mairie

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la **mairie à partir du 1^{er} novembre 2017**. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016.



Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

La modification ou la dissolution d'un PACS conclu **avant le 1^{er} novembre 2017** doit être demandée auprès de **l'officier de l'état civil de la commune du lieu du greffe du TI** qui a procédé à l'enregistrement du Pacs.

Cimetière : concessions abandonnées

Comme indiqué dans le Petit Dromadaire 228, la commune réalise une nouvelle campagne de reprise de **concessions abandonnées**.

Après la **réunion de constat de l'état d'abandon**, la procédure de reprise des concessions abandonnées est engagée par la commune conformément aux articles L 2223-17 et R 2223-12 du Code Général des Collectivités territoriales.

Les **affichages légaux sont consultables en mairie et au cimetière**.

Pour tout renseignement ou réclamation, merci de joindre la Mairie de DROM



Démarche « Zéro Pesticide »

La commune, accompagnée par le SMISA (Syndicat Mixte Interdépartemental du Suran et de ses Affluents) s'est engagée dans une démarche « Zéro Pesticide ».

La première phase consiste à faire un état de l'utilisation des pesticides et à identifier les principales zones du plan de désherbage.

Ensuite, il conviendra de mettre en œuvre une procédure de désherbage conforme à la réglementation sur les pesticides.

Votre commune
s'engage
dans une démarche
"Zéro Pesticide"

SMISA
agence de l'eau
ÉCOPHYTO



Sou des Ecoles : Vente de sapins/Couronnes/Fondue

DROM



« Opération sapins de Noël ! »



Vous voulez fêter Noël autour d'un beau sapin ?? Ne cherchez plus : choisissez vous-même votre sapin à St Just chez Mr Mollard MJ Horticulture !!!

Nordman coupés	100/125	25 euros	Nordman coupés	175/200	52 euros
Nordman coupés	125/150	31 euros	Nordman coupés	200/250	74 euros
Nordman coupés	150/175	43 euros	Epicéa coupés	150/200	21 euros

Tous les sapins sont de premiers choix et vendus avec pied.

Toute personne intéressée pourra se présenter chez MJ Horticulture à partir du 1^{er} décembre muni de ce bon.

Une participation sera reversée au Sou des Ecoles de Drom.

Merci de votre participation

Le Sou des écoles de Drom



Par ailleurs, le Sou des Ecoles de Drom vous invite,

le vendredi 15 décembre 2017 à partir de 18h

dans la cour de l'école, à sa traditionnelle **vente de couronnes** de Noël réalisées par les enfants.

Vous pourrez déguster tartines de fromage fort et vin chaud.

En janvier, le Sou des Ecoles organise sa traditionnelle **fondue le 27 janvier**.



Scène ouverte organisée par Musikar

L'association Musikar vous convie à une soirée « **scène ouverte** »

le samedi 16 décembre 2017 à la salle des fêtes de Drom.

Il s'agit d'une soirée organisée pour les musiciens locaux ; chaque musicien, quelque soit son niveau, vient proposer une chanson ou une musique et s'inscrit en début de soirée.



Espace jeunes de la CA3B : programme de décembre

Décembre 2017	Activités 8 Places seulement pour les sorties. (Minibus)	Horaires Les RDV se font à Treffort	Tarifs Retirer 20 % si QF Inf. à 900 €
Vendredi 01	Laser Game et repas au Kebab à Bourg	18h30 - 21h30	15 €
Samedi 02	Journée spectacle X Games à Péronnas avec VTT Trial, Moto Trial, Foot Freestyle...Organisé par AFPMA	10h - 17h30	Gratuit Prévoir Pique-Nique
Mercredi 06	Création de bijoux en pate fimo, carte de vœux avec écriture à la plume et scrapbooking	13h30 - 18h30	Gratuit Prévoir tablier
Vendredi 08	Soirée film et croque-monsieur avec Vidéo-projecteur (choix du film en cours)	18h30 - 21h30	2€
Samedi 09	Journée patinoire à Pont de Vaux	10h - 17h30	5€ Prévoir Pique-Nique / gants
Mercredi 13 13h30 - 18h	Après-midi ciné concert (crêpes ou gâteaux fait ensemble) avec les personnes âgées du foyer des mousserons. Un moment convivial d'échanges avec des musiciens et la projection d'un film d'archives locales. Parents bienvenus ! Gratuit !		
Vendredi 15	COMITE D USAGERS AU LOCAL de 18h30 à 20h30		
	Les jeunes et leurs familles sont invités autour d'un verre de l'amitié pour découvrir les projets 2018 ! <i>Programme détaillé de cette soirée en pièce jointe</i>		
Samedi 16	Repas de fin d'année à Treffort ! Petits fours, tagliatelles au saumon, bûche, papillotes...	10h - 17h30	5€ Prévoir musique et tenue élégante si vous le souhaitez !
Mercredi 20	Tournois PS4, WII U, X BOX : Guitare heros, Mario, Minecraft, Fifa...Médiathèque de ST E du B	13h30 - 18h30	Gratuit
Vendredi 22	Soirée cinéma à l'amphi et visite du marché de Noël le film sera choisi ensemble	18h30 - 22h30	5€ Prévoir pique-nique
Les familles ayant un QF inf. ou égal à 900€ bénéficient d'une réduction de 20% sur l'ensemble des activités.			

LES MARDIS : Accompagnement à la scolarité au local de Treffort Val Revermont de 18h à 20h en période scolaire : aide aux devoirs, aide méthodologique et accompagnement à la scolarité avec Gaëlle et Mathieu. jusqu'à la terminale.

INFOS ! Mathilde a quitté l'Espace Jeunes pour de nouvelles aventures. Un animateur est en cours de recrutement.

« L' Espace Jeunes » sera fermé durant les vacances de fin d'année : du 23 Décembre au 07 Janvier inclus »

Pour les transports (minibus 8 places) et pour tout renseignement sur les inscriptions n'hésitez pas à contacter Gaëlle MINISINI : 06.86.43.22.44